Séance ordinaire du Conseil d'établissement

Date : **Mardi 14 janvier 2020**
Heure : **18 h 30 heures**
Lieu : **École du Carrousel – Salon du personnel**

Présents :	Madame Julie Rinfret, présidente	Madame Lucie Durocher
	Madame Katy Parent	Madame Julie Jacques (subs.)
	Madame Marie-Josée Hogue (Subs.)	Madame Dominique Sévigny
	Monsieur Christian Montpetit	Madame Huguette Levesque
	Madame Myriam Rinfret	Madame Caroline Vachon

Public :	Madame Mélanie Beaudoin

Absent :	Monsieur Daniel Brunelle Madame Julie Benoit

PROCÈS VERBAL

1. Organisation

1.1. Ouverture de l'assemblée et constatation du Quorum
Madame Rinfret ouvre la réunion à 18 :39.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Madame Sévigny propose l'adoption de l'ordre du jour.

CÉ-20-01 001

Adopté à l'unanimité.

1.3. Nomination d'un ou d'une secrétaire
Monsieur Christian Montpetit

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 novembre 2019
Monsieur Montpetit propose l'adoption du procès-verbal.

CÉ-20-01 002

Adopté à l'unanimité.

1.5. Affaires relatives au procès-verbal du 12 novembre 2019
Aucun suivi

2. Parole au public

Madame Rinfret fait un rappel sur les *règles de régie interne* du CÉ.

Madame Mélanie Beaudoin se présente et veut s'exprimer car son fils, ayant des besoins particuliers, elle aimerait qu'on offre un service d'ergothérapie pour son fils et les autres élèves TSA qui sont en classe adaptée à notre école. Au préalable, elle avait discuté de cet aspect avec Madame Parent. Elle propose que quelques séances d'ergothérapie soient données sur l'heure de midi et que celles-ci soient payées par les parents. Des groupes pourraient être formés pour des besoins plus généraux auprès des enfants ayant des besoins particuliers. Elle considère que cela pourrait être bénéfique pour plusieurs.

Madame Parent mentionne que des services de ce genre sont offerts à l'école *des Jeunes Découvreurs* mais que les ateliers sont faits sur les heures de classe. Il s'agit d'un choix école. Comme les enfants en classe TSA sont âgés de 5 à 12 ans, il pourrait être difficile d'offrir un service avec plusieurs besoins particuliers.

Madame Parent précise également que nous devons respecter un cadre de référence et qu'en aucun temps, on ne peut offrir de l'ergothérapie pour des fins rééducatives ou curatives.

Le rôle du CÉ dans le contexte de la présente demande et d'accepter ou non l'utilisation des locaux en dehors des heures de classe pour un tel service dans la mesure où le projet est accepté par l'école.

3. Correspondance

Madame Rinfret et Monsieur Montpetit reçoivent de la correspondance.

4. Points de décision

4.1. Projet éducatif et plan d'action modifiés (Adopter)

Madame Parent nous fait un résumé des différentes démarches faites depuis 1 an ainsi que les modifications faites au niveau des chiffres suite à l'utilisation de Lumix. Madame Arianne propose l'adoption du projet éducatif tel que Mme Parent nous l'a présenté.

CÉ-20-01 003

Adopté à l'unanimité.

4.2. Reddition de compte des mesures dédiées (Résolution)

Madame Parent nous explique comment les sommes sont inscrites et utilisées à l'école.

Madame Parent nous fait part que certaines sommes sont gérées par secteur pour certaines conférences choisies (anxiété, etc…) et d'autres sont gérées par la commission scolaire.

Madame Levesque propose l'adoption de la reddition de comptes telle que présentée. Ce document sera signé par la présidente et la directrice puis transmis au Ministère.

CÉ-20-01 004

Adopté à l'unanimité.

4.3. Don Lennox (Résolution)

Madame Parent nous informe que cette année, le grand-papa d'un élève des classes adaptées a remis à l'école un montant de 1 200 $ qui sera utilisé pour les élèves ayant des besoins particuliers (classes adaptées et matériel d'ergothérapie). Ce montant sera versé dans le *fond à destination spéciale*.

Madame Vachon propose l'adoption de la résolution.

CÉ-20-01 005

Adopté à l'unanimité.

4.4. Dépliant du plan de lutte (Approuver)

Madame Parent nous explique que madame Audrey Bisson, TES, a fait un dépliant afin d'expliquer ce qu'est l'intimidation ainsi que les démarches à faire dans ce cas. Dans la semaine du 27 au 31 janvier 2020, la direction ainsi que Madame Bisson feront la tournée des classes afin de présenter aux élèves ce dépliant; ensuite, ce dépliant sera transmis aux parents par courrier électronique.

Madame Rinfret félicite l'équipe de cette démarche afin que les bons mots soient expliqués et utilisés adéquatement par les enfants.

Elle nous présente aussi le document de déclaration d'intimidation en y faisant une modification i.e. *agresseur changé par intimidateur*.

CÉ-20-01
006

Madame Rinfret propose l'adoption de ce dépliant.

Adopté à l'unanimité.

4.5. Projet embellissement de la cour d'école (matériel et FDS) (Adopter)
Madame Parent nous explique les démarches faites ainsi que le plan suggéré et la consultation faite auprès des élèves et du personnel.

Elle nous fait part du budget qui sera alloué pour l'embellissement. Elle propose l'achat d'un cabanon afin de ranger le matériel, le lignage extérieur (ballon-chasseur, parcours extérieurs).

Madame Parent a demandé des soumissions auprès de certaines compagnies et attend une rencontre avec un responsable de la Commission scolaire afin de mettre de l'avant le projet.

Elle souhaite l'aménagement de cette phase au printemps.

Madame Arianne suggère un appel à tous auprès des parents pour l'aménagement afin que certains parents « entrepreneurs » fassent profiter leurs talents. Madame Parent explique que certaines règles sont appliquées par la Commission scolaire, ce serait alors compliqué.

Un montant de 19 391,00 $ est présentement dans le fond à destination spéciale. Un montant de 14 500 $ (estimation) est demandé pour l'aménagement de la cour.

CÉ-20-01
007

Madame Durocher propose l'adoption

Adopté à l'unanimité.

4.6. Suivi du budget annuel de l'école
Madame Parent nous informe qu'elle nous présentera ce document en juin car elle n'a, présentement, que les montants provisoires.

5. Points d'information

5.1. Nouvelle procédure pour la gestion des retards
Madame Parent explique la nouvelle procédure et la présente aux membres du C.É.

5.2. La vie à l'école (activité de Noël, *Dictée PGL*)
Spectacle de Noël, retour de la *Dictée P.G.L*. Madame Lucie explique les échéances; c'est le 21 février 2020 que les montants amassés devront être retournés à l'école.

5.3. Suivi des différents comités (SDG et ambassadeurs)
Belle participation des élèves du 3e cycle qui ont embarqué dans le projet des jeunes « leaders » sur la cour. Chaque classe aura 5 jeunes « leaders » qui feront le travail de soutien sur la cour à tour de rôle.

5.4. Parole à la présidente
Madame Rinfret n'a aucun commentaire.

5.5. Parole au représentant du comité de parents
Monsieur Montpetit transmettra les informations par courriel.

5.6. Parole aux enseignants
Madame Sévigny mentionne que …
Madame Durocher mentionne que le comité vert est en marche.

5.7. Parole aux membres
Pas de commentaires.

5.8. Parole au représentant du service de garde
4 journées pédagogiques à venir…

5.9. Parole à la représentante du personnel de soutien
Rien à signaler.

5.10. Parole à la direction

- La demande faite par Madame Beaudoin pour l'utilisation d'un local afin que son fils ait un endroit pour un suivi en orthophonie privé a été acceptée par la direction.
  Proposé par Madame Rinfret.

CÉ-20-01
008

  Adopté à l'unanimité.
- L'an prochain, il y aura, en principe, une maternelle 4 ans à notre école; par contre les critères d'acceptation ne sont pas définis.
- Le plomb : le processus d'évaluation de l'eau sera fait dans les prochaines semaines. Des affiches seront installées à différents endroits près des abreuvoirs. Pour l'instant, il est conseillé de faire couler l'eau une dizaine de minutes avant de la boire.
- Les *caisses populaires* aimeraient offrir la caisse scolaire à l'école avec des activités qui seraient faites en classe. Madame Parent ressent un malaise dans le fait de prioriser une institution financière plutôt qu'une autre et que des incitatifs financiers soient offerts plus la caisse offre des ateliers en classe et plus les élèves ouvrent des comptes.

6. Varia

6.1 Utilisation des locaux.

Levée de l'assemblée

Madame Rinfret lève l'assemblée à 21 h 04.

_____ _____

Signature de la direction *Date*

_____ _____

Signature de la présidente *Date*